

des peuples autochtones, contiendrait des dispositions en vue de l'enseignement des langues autochtones et reconnaîtrait la coutume comme une source du droit en ce qui concernait les droits sur les ressources naturelles.

121. L'observateur d'un autre gouvernement a signalé que son gouvernement avait créé un bureau des affaires autochtones chargé d'établir un plan de développement autochtone qui porterait principalement sur la promotion du développement agricole. Une réforme de la loi agraire était en cours dans le cadre d'un programme plus vaste de protection de la biodiversité du pays et de maintien des structures autochtones d'exploitation des terres. Le pays en question était par ailleurs sur le point de ratifier la Convention 169 de l'OIT de 1989.

122. Selon une délégation autochtone, les autorités de son pays avaient appliqué un programme visant à obliger les autochtones à suivre la politique économique du gouvernement. Ils étaient forcés de pratiquer une agriculture sédentaire, de préférence la culture du riz dans les basses terres. Ils étaient aussi obligés de passer d'une économie de subsistance à une économie de marché.

G. Droits des peuples autochtones sur leurs terres et territoires

123. L'observateur du Brésil a fait savoir que de nouvelles relations de partenariat s'établissaient entre les peuples autochtones et la société brésilienne, ainsi que le montrait l'opération importante de délimitation des terres autochtones qui avait commencé : 272 zones autochtones avaient déjà été délimitées et, sur ce nombre, 199 avaient été approuvées. Il restait beaucoup à faire pour achever la délimitation de toutes les terres autochtones et les difficultés auxquelles se heurtait le Gouvernement brésilien, telles que l'absence de ressources humaines et financières, l'avaient amené à faire appel à la coopération internationale à cette fin. Il serait peut-être nécessaire de reconsidérer la date limite d'achèvement de l'opération de délimitation, fixée à octobre 1993, dans le contexte du processus de révision de la Constitution qui était sur le point de commencer.

124. Un observateur autochtone du Brésil a parlé de cette question et a confirmé que l'opération de délimitation avait commencé dans le territoire de son peuple. Il a exprimé sa préoccupation devant le fait qu'aucun règlement juridique ne serait conclu avant octobre 1993. Il a fait état d'un énorme projet militaire qui avait eu des conséquences préjudiciables pour son peuple. La première étape avait été la construction d'une route à travers la forêt tropicale où vivait son peuple, ce qui permettait aux mineurs d'or d'avoir facilement accès à ses terres; en conséquence, de nombreuses personnes étaient mortes de maladies amenées par les mineurs.

125. Un représentant autochtone a déclaré que lorsque les membres de son peuple avaient cherché à s'organiser pour récupérer des terres qui leur avaient été enlevées illégalement, ils avaient été accusés de constituer une association illégale et avaient été traduits devant les tribunaux : 144 d'entre eux avaient été condamnés à des peines de prison. Des recours introduits étaient toujours en instance.